

Message du Conseil communal au Conseil général n° 235 du 09.12.2024

OBJET : Prendre connaissance et accepter les budgets communaux et bourgeois 2025 ainsi que les taxes y relatives.

1. Introduction

Le budget est l'état prévisionnel et limitatif des dépenses et des recettes à réaliser au cours d'une année. Les budgets communaux et bourgeois 2025, sont présentés selon les normes du Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2).

Nous rappelons quelques recommandations qui influencent la présentation des budgets :

- Limiter le recours aux imputations internes en privilégiant la comptabilisation directe selon la fonction de la dépense. Cela a pour effet de réduire les totaux généraux.
- Différentes directives cantonales fixent les lignes directrices de comptabilisation et de répartition des charges liées.
- La délimitation entre Patrimoine Administratif (PA) et Patrimoine Financier (PF).
- Le budget d'investissement regroupe uniquement les investissements réalisés pour le patrimoine administratif (PA). Les transactions qui touchent le patrimoine financier (PF) sont considérés comme des flux de trésorerie.
- Le Décret sur l'administration financière des communes (RSJU 190.611) règle de manière précise les amortissements et détermine les méthodes d'amortissement pour les objets réalisés avant l'introduction du MCH2.
- Ledit décret, à l'article 29, fixe la limite d'inscription à l'actif des dépenses d'investissement. Toutes dépenses d'investissement inférieures à CHF 20'000.- doivent être inscrites dans le compte de résultat.

La présentation du budget se fait au travers d'un '*Rapport relatif au budget*', ce document qui comprend le compte de résultat (fonctionnement) et le compte des investissements, est transmis en annexe, pour chacune des entités.

2. Budget de la Commune mixte de Haute-Sorne

Les principaux postes du budget sont :

en CHF	Budget 2024	Budget 2025	Variation
Charges	31'107'540	33'105'640	6.42%
Revenus	29'264'025	32'788'170	12.04%
Investissements nets	2'627'000	1'805'000	-31.29%
Rentrées fiscales nettes *	18'907'800	19'808'000	4.76%
Quotité d'impôts	2.10	2.10	inchangée
Résultat global (+ excédent, - déficit)	- 1'843'515	- 317'470	-82.78%
Résultat compte général (fonct.)	- 1'828'725	- 756'220	
Résultat financements spéciaux	- 14'790	438'750	
* Impôts directs PPH + PM + Autres impôts (hors péréquation)			

3. Budget de la bourgeoisie de Bassecourt

Les principaux postes du budget sont :

en CHF	Budget 2024	Budget 2025	Variation
Charges	410'780	428'360	4.28%
Revenus	401'680	428'680	6.72%
Investissements nets	258'000	-	-100.00%
Résultat (+ excédent, - déficit)	- 9'100	320	-103.58%

4. Budget de la bourgeoisie de Courfaivre

Les principaux postes du budget sont :

en CHF	Budget 2024	Budget 2025	Variation
Charges	248'000	230'790	-6.94%
Revenus	243'270	223'320	-8.20%
Investissements nets	25'000	228'000	812.00%
Résultat (+ excédent, - déficit)	- 4'730	- 7'470	57.93%

5. Budget de la bourgeoisie de Glovelier

Les principaux postes du budget sont :

en CHF	Budget 2024	Budget 2025	Variation
Charges	346'160	318'030	-8.13%
Revenus	320'300	327'270	2.18%
Investissements nets	385'000	420'000	9.09%
Résultat (+ excédent, - déficit)	- 25'860	9'240	-135.73%

6. Budget de la bourgeoisie de Soulce

Les principaux postes du budget sont :

en CHF	Budget 2024	Budget 2025	Variation
Charges	473'135	425'260	-10.12%
Revenus	446'830	419'480	-6.12%
Investissements nets	190'000	-	-100.00%
Résultat (+ excédent, - déficit)	- 26'305	- 5'780	-78.03%

7. Préavis des autorités

Le Conseil communal a préavisé favorablement cet objet et invite le Conseil général à approuver les budgets ainsi que les taxes 2025 tels que présentés.

Haute-Sorne, le 11 novembre 2024

Au nom du Conseil communal

Le Président

Le Chancelier

Eric Dobler

Alexis Schouller

Annexes :

- Rapport relatif au budget 2025 – Commune mixte de Haute-Sorne
- Rapport relatif au budget 2025 – Bourgeoisie de Bassecourt
- Rapport relatif au budget 2025 – Bourgeoisie de Courfaivre
- Rapport relatif au budget 2025 – Bourgeoisie de Glovelier
- Rapport relatif au budget 2025 – Bourgeoisie de Soulce